
MAISON D'HÉRELLE

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

AUDITÉ

MAISON D'HÉRELLE

TABLE DES MATIÈRES

Au 31 mars 2023

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
État de la situation financière	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers	11 - 21
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Détails des résultats	22
Annexe B - Répartition des produits et des charges - Activité Studios (non audité)	23 - 25
Annexe C - Glossaire (non audité)	26

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Maison d'Hérelle

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **Maison d'Hérelle** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités de financement de particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1er avril 2022 et 2021 et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

bfr inc. (1)

société de comptables professionnels agréés

Laval, le 14 juin 2023

¹Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A137846

MAISON D'HÉRELLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2023

			2023	2022
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subventions gouvernementales				
Gouvernement fédéral				
SSUC	-	-	-	69 222
Gouvernement provincial				
SHQ	-	1 226	1 226	3 834
MSSS				
CCSMTL PSOC - Mission globale	776 866	-	776 866	750 112
CCSMTL PSOC - SCLS	6 260	39 648	45 908	44 614
CCSMTL PSOC - Entente Spécifique	70 278	-	70 278	68 296
CCSMTL PAII				
Mesure 5.3	-	-	-	27 720
Mesure 6.1	-	-	-	73 425
Mesure 12.1	-	-	-	4 439
PAAQ	28 027	-	28 027	10 026
Municipalité				
OMHM - PSL	-	58 297	58 297	61 319
Dons d'organismes sans but lucratif				
CTLC	-	-	-	20 000
Autres	1 400	-	1 400	3 068
Activités de financement				
Sociétés	38 254	-	38 254	25 550
Particuliers	55 194	-	55 194	37 758
Députés	2 000	-	2 000	7 550
Hébergement et loyers	151 699	47 712	199 411	189 560
Repas des employés et visiteurs	5 780	-	5 780	4 465
Revenus d'intérêts	3 791	1 837	5 628	1 620
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	20 591	31 191	51 782	38 983
Autres produits	3 932	1 284	5 216	7 045
	1 164 072	181 195	1 345 267	1 448 606

MAISON D'HÉRELLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2023

			2023	2022
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Hébergement et soutien (annexe A)	785 864	68 895	854 759	793 868
Locaux (annexe A)	123 919	37 657	161 576	174 499
Communications et activités de financement	28 840	-	28 840	21 505
Administration (annexe A)	301 270	16 595	317 865	279 750
Étude de faisabilité d'un projet de construction (annexe A)	-	-	-	20 089
Intérêts sur la dette à long terme	22 009	17 989	39 998	43 586
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme	-	-	-	4 568
Amortissement des immobilisations corporelles	48 349	50 791	99 140	95 180
Amortissement de l'actif incorporel à durée de vie définie	268	-	268	-
	1 310 519	191 927	1 502 446	1 433 045
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(146 447)	(10 732)	(157 179)	15 561

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

MAISON D'HÉRELLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2023

							2023	2022
	Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles		Grevé d'affectations internes - Autres		Non affecté			
	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	373 795	(239)	90 000	66 892	48 281	11 367	590 096	574 535
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(28 026)	(19 600)	-	-	(118 421)	8 868	(157 179)	15 561
Acquisition d'immobilisations corporelles	25 336	-	-	-	(25 336)	-	-	-
Encaissement d'une subvention à recevoir - SHQ	-	(65 962)	-	-	-	65 962	-	-
Dette à long terme	(4 180)	-	-	-	4 180	-	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	22 381	80 337	-	-	(22 381)	(80 337)	-	-
Affectations internes (note 4)	-	-	-	5 427	-	(5 427)	-	-
Utilisation (note 4)	-	-	(90 000)	-	90 000	-	-	-
Solde à la fin	389 306	(5 464)	-	72 319	(23 677)	433	432 917	590 096

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

MAISON D'HÉRELLE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2023

			2023	2022
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	85 172	15 266	100 438	181 737
Débiteurs (note 3)	18 119	2 966	21 085	13 206
Subventions à recevoir	-	-	-	32 159
Avances à l'Activité Studios, sans intérêt ni modalité d'encaissement	6 621	-	-	-
Tranche de la subvention à recevoir - SHQ	-	-	-	65 972
Frais payés d'avance	10 995	4 821	15 816	15 919
	120 907	23 053	137 339	308 993
Encaisse réservée (note 4)	-	72 319	72 319	156 892
Immobilisations corporelles (note 5)	1 055 218	1 204 122	2 259 340	2 333 145
Actif incorporel à durée de vie définie (note 6)	3 752	-	3 752	4 020
	1 179 877	1 299 494	2 472 750	2 803 050

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

MAISON D'HÉRELLE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Au 31 mars 2023

			2023	2022
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
PASSIF				
Court terme				
Créditeurs et charges				
à payer (note 8)	136 436	15 746	152 182	150 973
Loyers perçus d'avance	649	246	895	1 988
Avances de l'Activité Maison, sans intérêt ni modalité de de remboursement	-	6 621	-	-
Apports reportés de fonctionnement (note 10)	7 500	-	7 500	30 416
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	4 117	12 923	17 040	88 616
Tranche renouvelable de la dette à long terme (note 12)	427 818	-	427 818	871 066
	576 520	35 536	605 435	1 143 059
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	237 728	779 786	1 017 514	1 069 296
Dette à long terme (note 12)	-	416 884	416 884	599
	814 248	1 232 206	2 039 833	2 212 954
ACTIF NET				
Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles	389 306	(5 464)	383 842	373 556
Grevé d'affectations internes - Autres (note 4)	-	72 319	72 319	156 892
Non affecté	(23 677)	433	(23 244)	59 648
	365 629	67 288	432 917	590 096
	1 179 877	1 299 494	2 472 750	2 803 050

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Administrateur



Yvan Girard (20 juin 2023 17:18 EDT)

Administrateur

MAISON D'HÉRELLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2023

	2023			2022
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement				
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(146 447)	(10 732)	(157 179)	15 561
Éléments n'affectant pas la trésorerie :				
Subventions gouvernementales	-	-	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(20 591)	(31 191)	(51 782)	(38 983)
Amortissement de l'escompte sur l'emprunt à terme	-	-	-	4 568
Amortissement des immobilisations corporelles	48 349	50 791	99 140	95 180
Amortissement de l'actif incorporel à durée de vie définie	268	-	268	-
	(118 421)	8 868	(109 553)	76 326
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(6 021)	7 604	1 583	17 990
	(124 442)	16 472	(107 970)	94 316
Activités d'investissement				
Encaisse réservée	90 000	(5 427)	84 573	(4 522)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 336)	-	(25 336)	(38 848)
Acquisition de l'actif incorporel	-	-	-	(4 020)
Subvention à recevoir - SHQ	-	65 972	65 972	69 465
	64 664	60 545	125 209	22 075
Activités de financement				
Dette à long terme	4 180	-	4 180	1 164
Remboursement de la dette à long terme	(22 381)	(80 337)	(102 718)	(142 561)
	(18 201)	(80 337)	(98 538)	(141 397)
(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
	(77 979)	(3 320)	(81 299)	(25 006)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice				
	163 151	18 586	181 737	206 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice				
	85 172	15 266	100 438	181 737

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué comme un organisme sans but lucratif le 8 février 1988 en vertu de la *Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec* et a pour objectif d'apporter de l'aide aux personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH-SIDA). Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS

L'activité Maison présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion liées aux activités de la Maison.

L'activité Studios présente les actifs, les passifs, les produits et charges afférents à la prestation de services et à la gestion des appartements supervisés et des studios.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions, dons et activités de financement). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme comptabilise les produits d'hébergement, de loyers et de repas des visiteurs sur une base mensuelle selon les prix établis et lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants d'hébergement et de loyers sont à payer le premier de chaque mois.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Description de l'actif net

Grevé d'affectations internes - Investi en immobilisations corporelles

L'actif net investi en immobilisations corporelles représente l'actif net utilisé pour l'acquisition et l'utilisation d'immobilisations servant aux activités courantes de l'organisme.

Grevé d'affectations internes - Autres

L'actif net affecté «Autres» représente une réserve de remplacement immobilière et mobilière ainsi qu'une réserve de gestion hypothécaire, en vertu desquelles la SHQ permet l'utilisation des fonds à la suite d'une autorisation écrite, pour les coûts de remplacement et les charges d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs des réserves constituées (note 4).

Non affecté

L'actif net non affecté représente l'actif net utilisé pour les activités de l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de L'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrain	20 ans
Bâtiments	20 et 40 ans
Système téléphonique	7 ans
Équipement médical et informatique	3 et 5 ans
Mobilier, agencements et équipement de cuisine	5 et 10 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

L'actif incorporel à durée de vie définie est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la période indiquée ci-dessous :

	<u>Période</u>
Logiciel	5 ans

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel à durée de vie définie.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et de l'encaisse réservée.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

3. DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes clients	4 690	2 733
Taxes à la consommation à recevoir	13 429	5 876
	18 119	8 609
Activité Studios		
Comptes clients	451	3 073
Taxes à la consommation à recevoir	2 515	1 524
	2 966	4 597
	21 085	13 206

4. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES - AUTRES

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

L'actif net affecté aux réserves SHQ de l'Activité Studios comprend une réserve de remplacement immobilière et mobilière ainsi qu'une réserve de gestion hypothécaire, en vertu desquelles la SHQ permet l'utilisation des fonds à la suite d'une autorisation écrite, pour les coûts de remplacement et les charges d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs des réserves constituées.

	Solde au début	Affectations (utilisations) de l'exercice	Solde à la fin
	\$	\$	\$
Activité Maison			
Réserve de création d'unités de logement	50 000	(50 000)	-
Réserve de projets de levée de fonds	40 000	(40 000)	-
	90 000	-	-
Activité Studios			
Réserve de remplacement immobilière	37 266	3 185	40 451
Réserve de remplacement mobilière	19 935	2 103	22 038
Réserve de gestion hypothécaire	9 691	139	9 830
	66 892	5 427	72 319
	156 892	5 427	72 319

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Activité Maison				
Terrain	164 600	-	164 600	164 600
Aménagement de terrain	18 667	1 686	16 981	16 443
Bâtiment	1 459 686	611 930	847 756	869 888
Système téléphonique	33 315	32 752	563	707
Équipement médical	38 504	34 868	3 636	5 327
Équipement informatique	92 853	81 174	11 679	11 070
Mobilier et agencements	97 561	97 561	-	-
Équipement de cuisine	44 636	34 973	9 663	9 857
Œuvres d'art	340	-	340	340
	1 950 162	894 944	1 055 218	1 078 232
Activité Studios				
Terrain	7 530	-	7 530	7 530
Aménagement de terrain	10 609	973	9 636	10 167
Bâtiment	1 897 758	711 659	1 186 099	1 233 543
Équipement informatique	870	174	696	870
Mobilier et agencements	83 997	83 836	161	2 803
	2 000 764	796 642	1 204 122	1 254 913
	3 950 926	1 691 586	2 259 340	2 333 145

6. ACTIF INCORPOREL À DURÉE DE VIE DÉFINIE

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Activité Maison				
Logiciel	4 020	268	3 752	4 020

MAISON D'HERELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 70 000 \$ et de cartes de crédit d'un montant maximum autorisé de 19 000 \$ (15 000 \$ au 31 mars 2022), portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 4 % et garanties par un cautionnement d'un employé. Au 31 mars 2023, le solde de la marge de crédit et des cartes de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, est de 9 552 \$ (6 673 \$ au 31 mars 2022).

L'organisme dispose d'une seconde marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 30 000 \$ et d'une carte de crédit d'un montant maximum autorisé de 1 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière plus 4,5 %. Au 31 mars 2023, le solde de la marge de crédit et des cartes de crédit, inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus, est de 17 \$ (765 \$ au 31 mars 2022).

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
	\$	\$
Activité Maison		
Comptes fournisseurs et frais courus	43 383	39 596
Salaires et vacances à payer	87 234	91 245
Sommes à remettre à l'État	5 819	4 642
	136 436	135 483
Activité Studios		
Comptes fournisseurs et frais courus	15 746	10 627
Sommes en fidéicommiss	-	4 863
	15 746	15 490
	152 182	150 973

9. RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme offre aux employés une combinaison de REER et CELI collectifs à participation facultative. L'obligation pour l'employeur se limite à verser les cotisations convenues. L'employeur verse des cotisations égales à celles des employés jusqu'à la hauteur de 5 % de leur salaire brut que les employés peuvent répartir à leur choix entre le REER et le CELI. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'employeur ont été de 41 471 \$ (9 587 \$ en 2022).

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

10. APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	30 416	-
Montant encaissé	-	40 442
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(22 916)	(10 026)
Solde à la fin	7 500	30 416

Les apports reportés de fonctionnement représentent des subventions obtenues dans le cadre de différents programmes dont une portion est destinée à couvrir des charges du prochain exercice. Les apports reportés comprennent un don de 7 500 \$ de la Fondation André Gauthier.

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023	2022
	\$	\$
Activité Maison		
Subventions du gouvernement provincial		
Solde au début	215 507	220 674
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(18 316)	(5 167)
Solde à la fin	197 191	215 507
Apports de particuliers		
Solde au début	42 812	45 437
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(2 275)	(2 625)
Solde à la fin	40 537	42 812
Solde à la fin Activité Maison	237 728	258 319
Activité Studios		
Subventions du gouvernement fédéral		
Solde au début	198 513	206 148
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 635)	(7 635)
Solde à la fin	190 878	198 513
Subvention provinciale		
Solde au début	415 936	431 933
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(20 710)	(20 710)
Amortissement de la contribution FQHC	4 713	4 713
Solde à la fin	399 939	415 936

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Activité Studios (suite)		
Subventions municipales		
Solde au début	196 528	204 087
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 559)	(7 559)
Solde à la fin	188 969	196 528
Solde à la fin Activité Studios	779 786	810 977
Solde à la fin Activités Maison et Studios	1 017 514	1 069 296

12. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Activité Maison		
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 029 337 \$ (1 050 931 \$ au 31 mars 2022), 7,2 %, remboursable par versements mensuels de 685 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2023	74 098	77 512
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 029 337 \$ (1 050 931 \$ au 31 mars 2022), 7,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 892 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2023	204 616	214 044
Emprunt à terme, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 029 337 \$ (1 050 931 \$ au 31 mars 2022), 7,2 %, remboursable par versements mensuels de 1 392 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2023	150 484	157 417
Emprunts à terme, sans intérêt, remboursables par versements mensuels variant de 35 \$ à 51 \$, échéant jusqu'en avril 2024	2 737	1 164
Solde à reporter	431 935	450 137

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

12. DETTE À LONG TERME (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Solde reporté	431 935	450 137
Activité Studios		
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 203 265 \$ (1 251 240 \$ au 31 mars 2022) ainsi que par la Société d'habitation du Québec (SHQ), 4,782 %, remboursable par versements mensuels de 2 782 \$, capital et intérêts, échéant en février 2028	429 807	444 176
Emprunt hypothécaire, 3,72 %	-	65 968
	429 807	510 144
	861 742	960 281
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	17 040	88 616
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	427 818	871 066
	416 884	599

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

	\$
2024	444 858
2025	13 561
2026	14 230
2027	14 932
Autres	374 161

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie:

	2023	2022
	\$	\$
Encaisse	100 438	181 737

MAISON D'HÉRELLE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2023

14. SUBVENTION - GOUVERNEMENT FÉDÉRAL - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Après la fin d'exercice, l'organisme a obtenu une subvention de 100 000 \$ dans le cadre du fonds de relance des services communautaires, afin d'effectuer une planification stratégique et philanthropique.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme ne croit pas encourir de risque de crédit en lien avec les comptes clients.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire, ses comptes fournisseurs et à sa dette à long terme.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

16. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéants à différentes dates jusqu'en avril 2025, à verser une somme de 28 734 \$ pour un bail et un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

	\$
2024	21 357
2025	7 179
2026	198

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2023

			2023	2022
	Activité Maison	Activité Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE A - DÉTAILS DES RÉSULTATS				
Charges d'hébergement et de soutien				
Salaires et avantages sociaux	647 922	53 352	701 274	673 338
Nourriture	80 715	-	80 715	62 817
Fournitures	35 236	7 930	43 166	32 228
Formation et perfectionnement	7 569	-	7 569	13 751
Transport des résidents	2 096	-	2 096	751
Frais liés aux activités	11 547	72	11 619	4 036
Entretien et réparations	779	7 541	8 320	6 947
	785 864	68 895	854 759	793 868
Charges de locaux				
Loyer Satellite	18 174	-	18 174	17 787
Énergie	19 308	7 393	26 701	28 962
Entretien et réparations	27 576	5 389	32 965	51 406
Assurances	37 706	10 887	48 593	42 496
Taxes et permis	21 155	13 988	35 143	33 848
	123 919	37 657	161 576	174 499
Charges d'administration				
Salaires et avantages sociaux	253 197	12 600	265 797	226 839
Honoraires professionnels	15 687	3 762	19 449	23 087
Télécommunications	7 438	-	7 438	6 793
Assurance responsabilité	1 361	-	1 361	1 308
Frais de bureau	12 935	-	12 935	12 278
Mauvaises créances	462	-	462	2 228
Frais bancaires	995	209	1 204	516
Location d'équipement	2 882	-	2 882	2 882
Autres charges	6 313	24	6 337	3 819
	301 270	16 595	317 865	279 750
Étude de faisabilité d'un projet de construction				
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	3 050
Honoraires professionnels	-	-	-	17 039
	-	-	-	20 089

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2023
(non audité)

			2023	2022
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS				
Produits				
Loyers locataires	47 712	-	47 712	46 861
Supplément au loyer (PSL)	58 297	-	58 297	61 319
Services résidentiels - Buanderie	1 284	-	1 284	1 390
CIUSSS - PSOC - entente soutien communautaire logement social	-	39 648	39 648	38 558
Intérêts et ristournes	1 003	834	1 837	879
SHQ pour la construction (intérêts sur la dette à long terme)	1 226	-	1 226	3 834
Subvention CIUSSS - PAII	-	-	-	10 300
Amortissement des apports reportés	31 190	-	31 190	31 190
	140 712	40 482	181 194	194 331
Charges d'administration				
Salaires - administration	12 600	-	12 600	12 000
Frais du CA (déplacements, repas)	24	-	24	-
Télécommunications	4 922	-	4 922	2 527
Frais et fournitures de bureau	357	-	357	293
Frais d'audit	3 762	-	3 762	9 548
Frais bancaires	209	-	209	123
Autres frais d'administration	94	-	94	356
	21 968	-	21 968	24 847

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2023

(non audité)

			2023	2022
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS (suite)				
Charges des locaux				
Salaires - Conciergerie	13 704	-	13 704	13 000
Fournitures et matériaux	4 831	-	4 831	1 622
Entretien et réparations à contrat	5 253	-	5 253	7 224
Sécurité et surveillance	313	-	313	376
Entretien ascenseur	3 784	-	3 784	3 564
Vérifications et inspections	1 400	-	1 400	1 490
Électricité	7 393	-	7 393	7 881
Impôts fonciers municipaux	12 401	-	12 401	12 019
Impôts fonciers scolaires	1 492	-	1 492	1 487
Assurances	10 887	-	10 887	9 977
	61 458	-	61 458	58 640
Frais financiers				
Intérêts sur hypothèque - Organisme	16 764	-	16 764	18 051
Intérêts sur hypothèque - SHQ	1 224	-	1 224	3 834
	17 988	-	17 988	21 885
Amortissement				
Amortissement - Bâtiment	47 974	-	47 974	47 886
Amortissement - Biens meubles	2 643	-	2 643	2 600
Amortissement - Matériel informatique	174	-	174	-
	50 791	-	50 791	50 486

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2023

(non audité)

			2023	2022
	Résidentiel	Non résidentiel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ANNEXE B - RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES - ACTIVITÉ STUDIOS (suite)				
Services à la clientèle (non résidentiel)				
Salaires - Coordonnateur	-	39 649	39 649	38 558
Soutien (Suivi communautaire, activités)	-	72	72	-
	-	39 721	39 721	38 558
	152 205	39 721	191 926	194 416
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges - NCOSBL	(11 493)	761	(10 732)	(85)
Ajustements - SHQ				
Amortissement des apports reportés	(31 190)	-	(31 190)	(31 190)
Amortissements des immobilisations corporelles	50 791	-	50 791	50 486
Acquisition d'immobilisations à même l'encaisse	-	-	-	(11 962)
Subvention SHQ - paiement du capital de la dette	65 968	-	65 968	69 468
Remboursement du capital de la dette à long terme - SHQ	(65 968)	-	(65 968)	(69 468)
Remboursement du capital de la dette à long terme - Organisme	(14 368)	-	(14 368)	(13 850)
Contributions aux réserves	(5 427)	-	(5 427)	(4 522)
Excédent - SHQ	(11 687)	761	(10 926)	(11 123)

MAISON D'HÉRELLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2023

(non audité)

ANNEXE C - GLOSSAIRE

SSUC	Subvention salariale d'urgence du Canada
SHQ	Société d'habitation du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
PAII	Plan d'action interministériel en itinérance
PAAQ	Programme Action Aînés du Québec
OMHM	Office municipal d'habitation de Montréal
PSL	Programme de supplément au loyer
CTLC	Centre de Transformation du Logement Communautaire